

L'Afrique à l'ère du numérique : pour une Redynamisation de l'Intégration à travers les Nouvelles Technologies

Abel MOUSSI

moussiabel1991@gmail.com

Résumé :

La poussée technoscientifique aujourd'hui rééquilibre le monde, de nouveaux pôles d'influences se créent. L'histoire contemporaine s'écrit en langage informatique et le système technique numérique impacte profondément non seulement notre être, mais aussi notre être au monde. C'est donc notre rapport à l'altérité qui est ainsi modifié. On ne saurait dès lors penser le vivre collectif aujourd'hui en éludant la technologie. Dans ce contexte, la pensée d'une redynamisation de l'intégration africaine commande de prendre analytiquement en charge l'essor des nouvelles technologies dont les heureux effets concourent à la promotion d'un mieux-vivre. Notre travail consiste à démontrer que la technologie est un puissant facteur d'intégration de l'Afrique. Cette réflexion axée sur trois points constitue une enquête, une quête et une requête. Tout d'abord, nous investiguons sur les projets intégrateurs en Afrique et constatons que malgré l'évolution technologique, il existe peu de projets intégrateurs y afférents. Dès lors, nous recherchons les mécanismes susceptibles d'accélérer une intégration technologique en Afrique afin de sortir cette partie du monde de l'ornière. Il faudra nécessairement transcender la fracture technologique, intensifier les projets de numérisation et d'industrialisation du continent, conduire ses différents Etats vers l'acquisition de la souveraineté technologique, pour faire de l'Afrique un pôle émergent, mieux, une zone d'influence. Cette entreprise, sans doute, consistera non seulement à moderniser, mais aussi à développer notre continent.

Mots clés : *Afrique, développement, intégration, numérique, technologie.*

Introduction

L'Afrique, terre d'enfantement de la raison est sans doute le lieu à partir duquel se sont développés des savoirs techniques et scientifiques. Toutefois, cette dynamique n'a pas abouti à une révolution industrielle. Ce continent est resté fermé

aux mutations technoscientifiques qui structurent les sociétés occidentales modernes. Or, de nos jours, le monde évolue au rythme de la poussée technoscientifique qui tend à l'unifier. Il convient donc pour l'Afrique confrontée au problème de l'unité, mieux de l'intégration de capitaliser les heureux atouts de la technique et de la science pour réaliser son projet d'intégration. Conscient de ce fait, le Projet de stratégie de transformation numérique pour l'Afrique (2020-2030) stipule que :

La transformation numérique est une force motrice pour une croissance innovatrice, inclusive et durable (...) L'Afrique a moins de défis hérités du passé à relever et adopte donc des solutions numérisées plus rapidement par nécessité. Pour l'Afrique, le présent est une opportunité à saisir. Les technologies d'aujourd'hui telles que l'intelligence artificielle, la robotique (...) le big data et les logiciels de plates-formes industrielles indiquent l'échelle et la vitesse auxquelles la technologie transforme les secteurs socio-économiques traditionnelles. (Projet de stratégie de transformation numérique pour l'Afrique (2020-2030), p.1.)

Dès lors, la culture technoscientifique se révèle être une véritable stratégie de lutte contre le séparatisme et l'enfermement des Etats africains. Tout comme Abdoulaye Wade, « j'entends par stratégie la mise en place, la coordination et la conduite des éléments qui forment le dispositif qui doit nous mener, à partir des réalités présentes, à notre objectif. » (A. Wade, 2005, p.176.) De ce fait, le problème qui se dégage de cette réflexion est celui de la valeur de la technoscience dans la réalisation de l'intégration africaine. Car, « s'appuyant sur la vision de nombreux dirigeants, les pays africains sont prêts à adopter une stratégie globale de transformation numérique pour une réponse commune et coordonnée permettant de tirer profit des bienfaits de la quatrième révolution industrielle » (Projet de

stratégie de transformation numérique pour l'Afrique (2020-2030), p.1.)

. Toutefois, comment la technique et la science peuvent-elles être au service de l'intégration africaine ? La technoscience n'est-elle pas le facteur d'émergence des États africains ? Partant de ce questionnement sériel, nous mettrons en exergue les difficultés liées à l'intégration technologique de l'Afrique (I), ensuite, la stratégie d'intégration africaine par la technoscience (II), enfin, les défis de l'intégration technologique de l'Afrique (III).

1. Les difficultés liées à l'intégration technologique de l'Afrique

L'intégration technologique de l'Afrique est confrontée aux problèmes de natures diverses liés aux infrastructures (1), relatifs à l'éducation technoscientifique (2) et aux finances (3).

1.1. Les problèmes infrastructurels de l'intégration technoscientifique de l'Afrique

Les États africains sont confrontés à un manque d'infrastructures technoscientifiques. Le continent africain ne possède pas de centres technologiques de grandes envergures susceptibles de promouvoir les savoirs innovants. Or, dans son objectif global, Le Projet stratégique de transformation numérique pour l'Afrique (2020-2030) vise à

Exploiter les technologies de l'innovation numériques pour transformer les sociétés et les économies africaines afin de promouvoir l'intégration de l'Afrique, de générer une croissance économique inclusive, de stimuler la création d'emplois, d'éliminer la fracture numérique et éradiquer la pauvreté pour garantir les avantages de

la révolution numérique pour le développement socioéconomique. (Projet de stratégie de transformation numérique pour l'Afrique (2020-2030), p.2.)

Malheureusement, l'Afrique n'abrite pas de réelles structures de recherche technologique et scientifique de qualité à des normes internationales. Le manque de ces lieux de culture de l'intelligence créatrice hypothèque l'initiative innovatrice en Afrique. Le défi d'industrialisation de l'Afrique passe par la prise de conscience et la valorisation du savoir technoscientifique, en créant de véritables foyers continentaux de développement de la science et la technique. En réalité, « les infrastructures numériques facilitent le développement, l'approvisionnement, l'utilisation et le partage des systèmes numériques (...) Des infrastructures abordables, accessibles et fiables constituent le fondement d'une transformation numérique inclusive ». (Projet de stratégie de transformation numérique pour l'Afrique (2020-2030), p.10.) L'absence de laboratoire de recherche obture le progrès technoscientifique. Or, l'Afrique doit développer ce que Ladrière appelle « la grande science basée sur des équipements extraordinairement sophistiqués et surtout fort coûteux ». (J. Ladrière, 1974, p.14.)

Le monde d'aujourd'hui se construit avec des connaissances bâties sur le système technique numérique à l'instar des NBIC. Pour être au niveau des avancées technoscientifiques, l'Afrique doit implanter des centres de recherche continentaux. De même, elle doit être totalement couverte à internet. Or, notre continent possède le plus faible taux de couverture numérique. Car, il est reconnu que : « près de 300 millions d'Africains vivent à plus de 50 km d'une connexion à large bande par fibre optique ou câble d'où l'absence généralisée à l'internet à haut débit (large bande), qui reste un obstacle important pour que l'Afrique exploite pleinement le

potentiel de la transformation numérique.» (Projet de stratégie de transformation numérique pour l'Afrique (2020-2030), p.13). Cette situation est fort déplorable dans la mesure où « la connexion à internet étant tributaire de la qualité de l'infrastructure de base des télécommunications, l'insuffisance du taux de pénétration au niveau national et la qualité médiocre du réseau restent les principaux obstacles au développement rapide de son utilisation » (A. Ba, 2003, p.151). On constate une asymétrie grave en matière de couverture numérique entre les zones urbaines et les zones rurales. Ces dernières ne possèdent pas d'infrastructures de base pouvant faciliter sa connexion au cyberspace. « Malheureusement, l'Afrique des villages apparaît déjà comme la grande exclue de la révolution internet » (A. Ba, 2003, p.158). Cette situation n'est pas sans conséquence sur l'intégration africaine dans la mesure où une partie importante de la population africaine se trouve marginalisée.

En fait, les besoins de l'Afrique sont immenses et internet peut à première vue apparaître comme un luxe pour le continent, mais l'avantage du réseau est de permettre aux africains, de l'intellectuel au paysan, de mettre en valeur et de présenter au reste du monde les énormes potentialités et les ressources que possèdent l'Afrique et les moyens de les utiliser pour un développement durable. (A. Ba, 2003, p.151)

Dès lors, le processus d'intégration technologique de l'Afrique est subordonné à la résolution du problème infrastructurel du continent.

1.2 L'éducation technoscientifique

Pour opérer une véritable révolution technologique en Afrique, il importe de former de nouveaux acteurs qui pourront influencer le cours de l'histoire par leur maîtrise de nouvelles

technologies. Ceci passe par l'éducation. Éduquer les jeunes aux technologies numériques devient donc un enjeu majeur pour l'intégration technologique africaine. Il s'agira de former des jeunes dans l'étendue du continent en leur offrant des modules d'enseignements innovants. Nous sommes au regret de constater que l'Afrique a une éducation technoscientifique au rabais. Non seulement au plan national, la formation technologique et scientifique n'est pas des plus rayonnantes, il n'existe pas au niveau continental de véritables structures de formation aux technologies de pointes. Il faut élaborer des politiques de recherche en Afrique, promouvoir davantage le développement des sciences que les sciences dites de développement. Car, comme l'affirme Chatué « Le développement n'est pas une science, mais un objectif qui présente ceci de particulier qu'il se constitue à l'horizon de toute science et se constitue en norme institutionnelle de tout savoir » (J. Chatué, 2016, p.86). Seulement, « renonçant à conquérir l'esprit scientifique, pour en consommer tout simplement les fruits étrangers, nous avons du même coup tourné le dos à notre patrimoine de savoirs et de techniques » (J. Ki-Zerbo, 2018, p.162). En le faisant, nous ne pourrions faire de l'Afrique un pôle d'influence technologique. Par ce fait, le continent est exclu des grands foyers d'industrialisation.

Une intégration technologique africaine impose la mutualisation des efforts et des stratégies bien pensées dont la mise en pratique suscite une nouvelle génération africaine de techniciens et de scientifiques qui pourra inscrire l'Afrique dans la dynamique du temps technique présent, à savoir l'ère du numérique. Faute d'avoir ses propres experts, l'Afrique a fait recours à l'aide occidentale pour entrer dans le cyberspace. Il s'agit actuellement d'acquérir notre autonomie en développant de façon plus poussée notre expertise en matière de technique numérique. Tout cela nécessite une éducation véritable à la technoscience. La connaissance technoscientifique ainsi

répandue dans le continent pourra nous permettre de faire front uni afin d'atteindre « la communauté continentale de buts » dont parle Nkrumah. La connexion de la plupart des États africains au réseau internet, mieux, l'entrée de l'Afrique dans le système technique numérique s'est effectuée sous assistance des pays occidentaux, parfois même grâce à leurs structures. C'est le cas en 1995 du projet « afrinet » soutenu par le premier ministre canadien en vue de l'extension du réseau internet dans dix pays africains de la francophonie. À en croire Abdoul Ba, « pour plusieurs organisations intervenant dans son développement, InfocomAfrica, Ouaga 98 (Burkina Faso) a été la première manifestation d'envergure panafricaine consacrée à l'avenir des NTIC sur le continent. » (A. Ba, 2005, p.186.) Nous pouvons donc observer que les initiatives africaines sont récentes. Néanmoins, le gap numérique est encore considérable comparativement aux pays occidentaux et asiatiques.

Les États africains doivent s'investir dans la recherche-développement. Comme l'affirme Ki-Zerbo, « l'Afrique solidaire n'est pas en retard » (J. Kizerbo, 2018, p.182). On comprend alors que la solution est collective. À cet effet, Abdoulaye Wade fait deux propositions à savoir : « la continentalisation de la recherche (...) Une école continentale pour la formation d'ingénieurs de niveau internationale, comme en Europe ou aux États-Unis, et l'affectation à cette institution d'une partie des programmes de recherche d'intérêt continental.» (A.Wade, 2005, p.205.) Ces mesures démontrent à suffisance qu'il y a une réelle nécessité d'une éducation globale à la technoscience en Afrique.

1.3 Les problèmes financiers

Les économies faibles des États africains constituent à ne point douter une entrave au développement technologique de l'Afrique. Or à en croire Jean Ladrière « la science mobilise des budgets importants » (J. Ladrière, 1979, p.14.) Car, aucun projet

d'envergure ne peut être réalisé s'il n'est supporté financièrement. Dans le cas d'espèce de l'intégration africaine, les économies fragiles des États sont confrontées à de nombreuses préoccupations fondamentales relatives à l'éducation, à la santé et à l'alimentation. De ce fait, ces économies ne peuvent supporter le poids financier des investissements des infrastructures technologiques qu'elles trouvent comme un véritable luxe de nécessité accessoire. D'où leur réserve au projet d'intégration par la technologie. Pour la plupart des africains comme le relève Bonjawo, « l'urgence absolue réside dans la satisfaction des besoins élémentaires ! C'est probablement ce que cherchait à exprimer un président africain qui aurait déclaré un jour à propos des TIC : « nous, nos populations ne mangent pas les ordinateurs, j'ai des problèmes d'agriculture, de santé, d'éducation, c'est là que je mets l'argent du budget. » (J. Bonjawo, 2011, p.17.)

La précarité existentielle, affecte profondément et de façon négative la trajectoire du développement technologique du continent. Or nous convenons avec François Loukou que « désormais, les facteurs fondamentaux de productivité, de compétitivité et d'attractivité des économies dynamiques ont migré vers les activités de réseau et services de gestion de ressources informationnelles et de savoir dont les TIC constituent le pilier en ce début de vingt-et-unième siècle. » (J. Bonjawo, 2011, p.18.)

C'est donc une urgence pour l'Afrique de s'arrimer à l'innovation technoscientifique. Le premier ministre Ethiope Meles Zenawi percevait juste lorsqu'il affirmait lors de la conférence sur les TIC en 2005 à Addis-Abeba que :

Nous sommes convaincus que nous devons investir chaque centime que nous avons pour assurer le prochain repas de notre peuple. Nous ne pensions

pas qu'un sérieux investissement en TIC ait quoi que ce soit à voir avec affronter les défis d'une pauvreté qui tue. (...) Nous reconnaissons qu'il s'agit d'un outil vital et essentiel pour combattre la pauvreté – pour vaincre la pauvreté qui tue – et assurer notre survie. (J. Bonjawo, 2011, p.17.)

Cette position de Zenawi n'est pas suivie par tous les chefs d'États africains qui restent confrontés au problème financier et qui, malheureusement n'osent pas investir dans le développement technologique. Ce manque de capacité des États Africains fait appel à une initiative commune. Car, en fédérant les efforts, l'Afrique sortira de l'enclavement technologique. Il s'agit donc de trouver du financement, mieux de s'autofinancer pour réaliser une intégration technologique.

2. Stratégie d'intégration Africaine par la technoscience

Le processus d'intégration a été souvent enfermé dans la sphère de la politique. Or, celle-ci, elle-même englobe le domaine technoscientifique. C'est donc dire que la technique et la science peuvent être des vecteurs d'intégration. Dans le cas d'espèce de l'intégration africaine, la stratégie consiste à intensifier les projets technologiques (1), promouvoir une solidarité numérique (2) pour atteindre une souveraineté numérique (3).

2.1 L'intensification des projets de recherche technologique

L'un des points majeurs du plan de Lagos fut l'industrialisation de l'Afrique. En cette période de modernité avancée, ou d'hyper modernité, la technologie tout comme la science est de réels facteurs de puissance. Les volets technologique et scientifique sont très peu développés dans le cadre de l'intégration régionale en Afrique. Le continent ne s'investit pas dans la création des institutions de recherche et de

développement technoscientifique. Cette négligence affecte la dynamique d'émergence des États africains et impacte négativement leur processus d'intégration. Abdoulaye Wade fait le constat selon lequel la technologie est déterminante pour l'intégration des États africains. C'est pourquoi dans sa vision de l'unité africaine, il met l'accent sur la perspective de l'opulence technologique en marquant un temps d'arrêt sur la nécessité de développer le système technique numérique en Afrique. Car, affirme-t-il : « la sous information des peuples africains constitue l'une des principales barrières qui les séparent de l'unité » (A. Wade, 2005, p.178.)

De ces propos, on pourra relever que les nouvelles technologies de la communication sont sans doute un instrument de rapprochement des peuples, c'est aussi un moyen d'ouverture au monde pour plus de coopération. Il est formidable de constater que : « à l'ère du numérique (...) la grande magie des nouvelles technologies de l'information et de la communication aura sans doute été de proposer de mesurer les distances non plus en mètres mais en méga bits par seconde. » (A.Wade, 2005, p.180.) Les États africains doivent s'approprier le numérique parce qu'il constitue aussi une véritable source épistémologique. Désormais, « notre voyage à la quête du savoir et de la rencontre avec l'autre se résume donc à notre capacité à nous doter de ces technologies. (...) Il est légitime en effet de penser que si rien n'est fait, le gap numérique aggravera le gap du savoir et l'isolement communicationnel de certains peuples. » (A.Wade, 2005, p.180.)

Il est important, voire impératif de promouvoir l'édification des centres de recherche et d'innovation technologique pour améliorer qualitativement et quantitativement les conditions de vie des africains. À en croire Jean Marc Ela, « les grands défis de l'Afrique au 21^e siècle obligent à préparer l'avenir en formant une nouvelle génération de chercheurs en mesure d'apporter des

solutions pertinentes et efficaces aux problèmes des gens de la brousse et des quartiers urbains.» (J.M. Ela, 2006, p.387.) Ces centres d'excellence technoscientifique doivent être ouverts à tous les lauréats des États africains représentés selon une rigueur mathématique dans une perspective de penser ensemble, de travailler ensemble pour un vivre ensemble harmonieux. Cette dynamique permettra au bout d'un temps moyen de générer des ingénieurs et spécialistes dont les œuvres impacteront positivement les sociétés africaines. Avec la recherche et à l'aide de nouveaux outils numériques, on pourra mutualiser les savoirs pour répondre aux préoccupations quotidiennes de nos sociétés.

2.2 Développer la solidarité numérique

Selon Abdoulaye Wade, « la solidarité numérique consiste à définir des critères quantitatifs relatifs à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication. » (A. Wade, 2005, p.182.) Il s'agit aussi de promouvoir la numérisation harmonieuse de l'ensemble des États, non pas seulement dans les zones urbaines mais aussi dans les campagnes. C'est donc une mise en commun, une conjugaison des efforts en vue d'accroître la couverture numérique, ainsi que sa gestion en Afrique. L'enjeu de cette action consiste à lutter contre la fracture numérique. Elle permettra de booster la communication entre les États Africains et surtout, elle favorisera l'appropriation des techniques de l'information.

Quand nous parlons d'appropriation des technologies de l'information et de la communication par les africains, il s'agit de l'aptitude, de la capacité du continent, d'une sous-région, d'un pays et au-delà de son administration et de ses forces vives économiques, de sa population à utiliser quotidiennement les TIC comme outils

d'innovation, de gestion efficace et de création de valeur ajoutée. (J. Bonjawo, 2011, p.12.)

Pour Abdoulaye Wade, en lançant le fonds de solidarité numérique, « l'action consiste à aider les pays se situant en dessous du serpent numérique à y entrer et à y maintenir ceux qui y sont déjà situés. » (A. Wade, 2005, p.182.) Cette synergie d'action permettra à l'Afrique de ne pas rater cette révolution industrielle. De même, cela permettra selon Njoh Mouelle d'« éviter non seulement une aggravation de sa marginalisation de toujours, mais surtout sa soumission à un nouvel esclavage. » (E. Njoh Mouelle, 2018, p.67.) Si l'intégration devrait édifier un marché commun et faciliter les échanges entre les États Africains, le numérique est un véritable instrument permettant d'atteindre cette fin. Il participe à un renouveau communautaire consistant à passer de l'intégration des États à l'intégration des peuples. Le numérique construit un nouveau lieu de sociabilité à l'instar du cyberspace dont l'exploit est de rapprocher les peuples en renforçant le lien social. A cet effet, Abdoulaye Wade affirme que :

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication constituent un outil formidable par lequel le choc éventuel entre les uns et les autres peut se muer en rencontre et en échange fructueux. Sur le web se rencontreront les cultures, les civilisations avec leur art, leur histoire à la condition que, dirigeants de ces peuples, acceptions de relever le défi de la solidarité numérique. (A. Wade, 2005, p.183.)

Cette fédération des efforts des États africains permettra de désenclaver technologiquement l'Afrique, facilitera son intégration et mettra le continent sur la voie de la modernité.

Seulement, une solidarité numérique n'aura de consistance que si elle aboutit à la souveraineté numérique.

2.3 La souveraineté numérique

La souveraineté est une notion classique qui caractérise la capacité de s'autogouverner, d'être maître de soi. Dès lors, nous parlons de souverain pour faire allusion à quelqu'un ou à un groupe qui dispose l'exercice complète de son existence ainsi que la détermination du sens de celle-ci. Pour Bertrand Badié, « la souveraineté désigne un pouvoir ultime, sans principe antérieur qui pourrait le nuancer, l'amender ou le surveiller. » (B. Badié, 1999, p.16.) Cette conception de la souveraineté est très proche du champ politique et se conçoit comme principe de gouvernance. Comme telle, le baptême de souveraineté des États africains s'est effectué lors des indépendances. Toutefois, la notion de souveraineté est reproblématisée dans le domaine technologique et pose de sérieux problèmes pour les États proto-industriels comme c'est le cas pour les États africains.

Selon Pierre Bellanger, « la souveraineté numérique est la maîtrise de notre présent et de notre destin tels qu'ils se manifestent et s'orientent par l'usage des technologies et des réseaux informatiques. » (E. Germain, C. Kirchner, J.G Ganascia, 2018, p.13) C'est en réalité la capacité de s'autodéterminer par les nouvelles technologies. Dès lors, il convient de percevoir que la technologie n'est pas neutre, elle est un pouvoir permettant à son détenteur de s'affirmer, mieux, d'exprimer sa souveraineté. De là naît une proximité entre la souveraineté et la puissance. Si pour Bertrand Badié, « la seconde c'est-à-dire la puissance apparaît évidemment comme la condition de la première¹ » (B. Badié, 1999, p.9.), nous, nous percevons que la puissance n'est qu'un moyen d'expression de la souveraineté qui se conçoit ici comme une force agissante.

¹Bertrand Badié, *Op.Cit.*, p.9.

Les États africains technologiquement souverains pourront mieux gérer, réguler leur cyberspace et se protéger contre toutes attaques et d'autres formes de vices. De même, la poussée technoscientifique génère souvent des batailles économico-idéologiques, la solidarité numérique débouchant sur une souveraineté numérique permettra à l'Afrique de pouvoir faire face à certaines agressions ou alors d'éviter certains pièges de l'oppresseur étranger. Sur le plan économique, Jean Marc Ela nous rappelle que : « le monde de la toile n'échappe pas aux règles du libre-échange » (J.M Ela, 2006, p.183.) Il poursuit en affirmant que : « l'internet tend à devenir un moyen de se vendre. » (J.M Ela, 2006, p.140.) Face à ce vaste marché que constitue l'industrie informatique, les africains doivent pouvoir en tirer profit au risque de subir la dictature du marché que Tsala Mbani appelle « écofascisme » (A.L Tsala Mbani, 2009, p.43.)

Seule une synergie d'action des États africains pourra leur permettre d'être à la pointe de l'innovation technologique afin d'acquérir même cette technologie de savoir et de pouvoir qu'est le numérique. L'Afrique ne doit donc pas être réduite à un vaste marché où on ne retrouve que des clients, des consommateurs béats. Elle doit impérativement produire et se faire une place dans le marché global. Idéologiquement, dans le jeu de la mondialisation, l'industrie numérique est un instrument de vulgarisation de la culture occidentale en Afrique. À ce sujet, écoutons Tsala Mbani lorsqu'il affirme que :

la mondialisation, parce qu'elle diffuse sur toute la planète entière des valeurs et des référents occidentaux, via internet et les médias, principalement la télévision satellitaire, suscite de vives réactions des autres cultures qui se sentent menacées de disparition par la rationalité technoscientifique, l'éthique marchande et la

sécularité qui y sont assorties, et véhiculées par l'occident. (A.L Tsala Mbani, 2009, p.55.)

Seule une Afrique intégrée et technologiquement souveraine pourra faire face aux logiques hégémoniques occidentales.

Pour Nkrumah, la libération de l'Afrique est une condition fondamentale pour son unité. Toutefois, ce penseur reconnaît que la liberté n'est pas une donnée naturelle, mais une lutte. C'est ce qu'on peut lire lorsqu'il écrit que : « la liberté, en effet, n'est pas un bienfait qu'on donne à ceux qui ne l'ont pas quand ils le demandent. C'est une glorieuse récompense, le lumineux trophée de la lutte et du sacrifice. » (Kwame Nkrumah, 2009, p.14.) Ainsi ajoute-t-il : « la lutte ni les sacrifices ne cessent une fois que la liberté est acquise. » (Kwame Nkrumah, 2009, p.14.) On comprend par là que pour le pionnier de l'indépendance du Ghana, la liberté est réellement une libération, c'est-à-dire un processus. Or, notre aliénation prend son fondement dans notre non maîtrise des savoirs techniques et scientifiques, le secret de notre domination selon Towa. Il est donc nécessaire que dans cette quête de liberté, nous privilégions la culture technoscientifique pour éviter en ce siècle, une techno-aliénation qui fera le nid du techno-impérialisme. C'est dans la maîtrise de ces moyens modernes de la nouvelle civilisation que l'Afrique se libérera. Pour le sage ghanéen, la liberté et l'unité sont fortement liées. Lisons sa recommandation suivante : « nous devons travailler sans relâche la complète libération et à l'unité de l'Afrique. En fait, ces objectifs sont étroitement liés. » (Kwame Nkrumah, 2009, p.15.) Le développement de la technoscience est donc un véritable préalable pour la libération de l'Afrique ainsi que pour son unité. Car, « notre liberté est un danger tant que les États indépendants d'Afrique sont désunis » (Kwame Nkrumah, 2009, p.15.)

3. Les enjeux de l'intégration technologique africaine

L'intégration africaine par le biais de la technologie doit pouvoir réaliser la libération (1) et le développement de l'Afrique(2), ainsi que la consolidation de l'identité africaine (3).

3.1 *La libération de l'Afrique*

Si nous constatons avec Bertrand Badié l'échec de la décolonisation qui

Aurait pu marquer une rupture majeure dans notre système international. D'une part, parce qu'elle nous faisait basculer d'un monde restreint à un monde beaucoup plus large (...) D'autre part, parce qu'elle devait nous conduire, d'un ordre construit sur une vision naïve de l'universalité, à un autre, désormais fondé sur l'altérité, d'un modèle d'égale souveraineté, d'un système euro centré – dont font partie des États-Unis européens – à une communauté internationale inclusive » (Bertrand Badié, 1999, p.17.)

Nous pouvons affirmer que la domination technologique occidentale est un mode subtil du prolongement de la colonisation.

Assujettie, l'Afrique ne peut s'orienter dans l'histoire et réaliser le défi de son intégration. Le post-indépendantisme n'a véritablement pas réussi à faire asseoir la souveraineté des États africains. Car, la logique hégémonique continuait d'être la règle du jeu dont l'enjeu fondamental était de maintenir le déséquilibre entre le Nord et le Sud. Et, comme l'affirme Philippe Moreau Defarges, « la technologie s'impose à nouveau, en cette fin du XXe siècle, comme l'une des forces majeures qui

perturbent toutes les hiérarchies en place. » (Philippe Moreau Defarges, 1992, p.9.) L'émergence technologique de l'Afrique pourra donc libérer le continent du joug du techno-impérialisme. Pour cela, les États africains doivent être davantage intégrés. Car, l'une des valeurs fondamentales de l'Afrique est la socialité qui se caractérise par le vivre collectif à travers le rapport de l'individu à la communauté, de l'un au multiple. Techno-dominée, l'Afrique se cherche, elle est absente en elle-même.

La volonté d'être nous-mêmes, d'assurer notre destin, nous accule finalement à la nécessité de nous transformer en profondeur (...) Si la libération est notre but, alors la chose la moins avisée que nous puissions entreprendre est certainement la restauration du monde ancien, la conservation de notre spécificité (...) puisque la cause de notre défaite et de notre condition actuelle de dépendance effective est à chercher dans notre spécificité, dans ce qui nous différencie de l'Europe et nulle part ailleurs. (M. Towa, 1971, pp.39-40 .)

Et cette différence réside dans la culture technoscientifique. Alors, l'intégration africaine fondée sur l'idéologie de la technopuissance changera le visage de l'Afrique aux yeux du monde. Ensemble, nous pourrions révolutionner notre condition actuelle. La stratégie doit être régionale. Il nous faut booster les relations interafricaines. Car, l'indépendance des États africains n'aura de force que dans l'interdépendance africaine.

La technique comme processus historique dynamique consistera à libérer l'Afrique. Pour cela, nous ne devons pas regarder l'avenir avec nos petits yeux à la mesure du continent. Nous avons donc à réaliser ce projet global d'interdépendance par la force prométhéenne. Notre projet d'avenir, c'est une Afrique libre et émergente d'où la nécessité d'une intégration.

Car, « intégrer, c'est marcher vers nous-mêmes » (Joseph Ki-Zerbo, 2008, p.28.)

3.2 Le développement de l'Afrique

La science et la technique constituent la clé du développement. Pour se développer, l'Afrique doit s'arrimer à la civilisation industrielle. Celle-ci « elle-même, se laisse définir comme science et technique en perpétuelle renouvellement grâce à la recherche, comme management et production à une échelle de plus en plus grande entraînant l'organisation d'espaces economico-politique de plus en plus étendus. » (M. Towa, 2001, p.21.)

Pour Towa, l'industrialisation est l'autre nom du développement. Affirme-t-il, « un pays est développé s'il maîtrise la civilisation industrielle définie dans trois dimensions, scientifique, technologique, et managériale. » (M. Towa, 2001, p.12.) En Afrique, l'industrialisation doit se faire de façon holistique à l'échelle continentale. Elle ne peut être menée par un seul État. C'est pourquoi l'intégration des pays africains est primordiale pour l'émergence technoscientifique du continent. À en croire Jean Marc Ela,

Il faut ici revenir au plan d'action de Lagos qui, en 1980, consacre un chapitre spécial à la promotion de la science et de la technique comme instrument du développement du continent. Le plan de Lagos insiste sur la nécessaire organisation, au niveau de chacun des pays, des activités de recherche scientifique et technique, pour l'accès à une capacité nationale d'intervention. (J.M Ela, 2006, p.10.)

L'Afrique doit entrer dans le cercle de ceux qui font l'histoire aujourd'hui, c'est-à-dire les techno-puissances. Pour devenir elle-même puissante, elle doit emprunter une démarche inclusive et intégrée. Aussi doit-elle « rationaliser, moderniser

notre système économique, en passant du mode de travail traditionnel au mode de travail industriel. » (M. Towa, 2001, p.26.) Les économies industrielles dominent le marché mondial. Le gap technologique affecte profondément l'économie. Avec la politique économique du libre-échange, les économies faibles du Sud sont absorbées par les économies industrielles qui étendent leurs marchés jusqu'en Afrique. Les inégalités technologiques ont pour conséquence les inégalités économiques. « Et compte tenu notamment des inégalités de puissance économique et du décalage technologique, le libre-échange n'est que l'alibi de la domination des firmes multinationales. Ces entreprises peuvent ainsi pénétrer de nouveaux marchés et mettre la main sur les richesses naturelles des pays du Sud. » (A. C Robert, 2006, p.43.) Pour empêcher de telles manœuvres, l'Afrique doit prendre en charge les problèmes du présent. Pour y parvenir, elle doit être intégrée. Car, « le lieu de solution de quelques-uns de nos problèmes essentiels ne réside que dans une certaine intégration de l'espace africain. En dehors de cette intégration, on parle pour ne rien dire. » (J. Ki-Zerbo, 2008, p.43.)

S'intégrer, c'est le maître mot pour l'Afrique. « C'est pourquoi la stratégie juste pour atteindre la maturité historique et le vrai développement, c'est de réaliser d'abord l'intégration africaine comme relais pour la globalisation viable et valable laquelle suppose un niveau comparable entre partenaires. » (J. Ki-Zerbo, 2008, p.74.) L'intégration est donc la voie du développement.

3.3 La consolidation de l'identité africaine

La question de l'identité africaine s'est posée avec acuité dans l'Afrique postindépendance. Il s'agissait en effet de répertorier un ensemble d'éléments et d'actions susceptibles d'identifier singulièrement l'Afrique. Dès lors, « l'identité revient essentiellement à un effort pour réduire le multiple à l'un, pour ramener le divers au même. Ce qui est pris pour différent

doit être ramené au même. Sur ce plan, le principe met l'accent sur la permanence, sur le même. » (M. Towa, 1985, p.24.)

L'Afrique postindépendance divisée, pluralisée semble se constituer de cultures éparses dans la mesure où chaque africain a tendance à s'identifier culturellement à son groupe ethnique. La notion d'ethnicité ici obture la compréhension de l'identité africaine. Or, « l'entité ethnique n'est que l'un des soubassements de l'identité culturelle des africains. » Il convient donc de percevoir au-delà de la multiplicité ethnique « le même » qui caractériserait de façon substantielle l'Afrique. L'identité africaine ne découle ni du tribalisme encore moins de l'ethnologisme. L'ouverture et la communication des différentes entités culturelles africaines permettront de percevoir « l'un » qui jaillit du multiple. De là, on parviendra à une intégration africaine réussie. C'est donc dire que l'intégration africaine a pour visée la consolidation de l'identité africaine.

La voie de l'unité africaine n'est pas à rechercher dans la valorisation du passé comme l'ont fait l'ethnophilosophie et la négritude, mais dans l'intégration. Il s'agit de parvenir à l'esprit panafricain, celui-là qui promeut l'unité dans la diversité. Toutefois, l'identité n'est pas un concept qui traduit une réalité close, statique et abstraite. Elle est ouverte, dynamique et se construit au rythme de l'évolution historique. Ainsi, l'identité culturelle africaine n'est pas opposée à la culture technoscientifique. Car, « en réalité, la science n'est pas comme le feu prométhéen arraché au ciel par un seul continent. C'est un patrimoine commun de l'humanité. » (J. Ki-Zerbo, 2008, p.162.)

Il n'est donc pas possible qu'à l'ère des nouvelles technologies, l'Afrique se mette à l'écart de la recherche technoscientifique, puisque c'est là le chemin de la prospérité. Pour se développer comme l'occident, nous devons impérativement inscrire la technoscience dans notre patrimoine

culturel. Il est à rappeler que « malgré leur liaison historique, civilisation industrielle et culture occidentale ne sont pas à confondre. Elles ne forment pas un tout massif à prendre ou à laisser en bloc. » (M. Towa, 2001, p.21.) L'occident a su adopter la technique et la science dans son patrimoine culturel pour devenir aujourd'hui puissant.

De même, le modèle chinois est expressif. Car, « au milieu du XIXe siècle, la Chine se trouve sous l'influence massive du monde occidental, et prend l'occident comme modèle à suivre pour se moderniser. Mais le processus de modernisation de la Chine est cependant marqué par le rejet d'une occidentalisation totale » (E. Zotian, 2018.) On comprendra alors que : « la modernité occidentale semble étrangère aux chinois, alors que ces derniers l'ont en réalité adapté aux circonstances propres à leur pays » (E. Zotian, 2018.) L'Afrique devra aussi s'inspirer de cet exemple pour préserver son identité.

Conclusion

L'Afrique plurielle est fragile face aux problèmes communs que rencontrent ses Etats. Son unité est indispensable pour son émergence. Toutefois, pour ne pas être une simple vision abstraite, l'unité africaine doit se réaliser à partir du processus d'intégration des Etats africains. Pour donner force et consistance à cette intégration, la technologie ainsi que la science sont de véritables viatiques qui, non seulement permettront à l'Afrique de dépasser les difficultés liées à son intégration, mais aussi à réaliser des défis de l'intégration afin de parvenir à la libéralisation, au développement du continent, ainsi qu'à la consolidation de l'identité africaine. Notre réflexion est une véritable philosophie de la stratégie qui, au-delà du consciencisme vise à contribuer à l'éveil de l'Afrique pour une réécriture de son histoire.

Bibliographie

Ba Abdoulaye, 2003, *Internet, cyberspace et usages en Afrique*, l'Harmattan, Paris.

Badié Bertrand, 1999, *Un monde sans souveraineté, les Etats entre ruse et responsabilité*, Fayard, Paris.

Bonjawo Jacques, 2011, *Révolution numérique dans les pays en développement, l'exemple africain*, Dunod, Paris.

Chatué Jacques, « Épistémologie et auto-constitution d'un système universitaire : remarques sur la philosophie de la réforme universitaire au Cameroun », in *L'enseignement supérieur au Cameroun depuis la réforme de 1993, dynamiques et perspectives*, (dir.) Ngwe (L), Pokam (H.P), Dakar, Codesria, 2016.

Ela Jean Marc, 2006, *L'Afrique à l'ère du savoir : science, société, et pouvoir*, l'Harmattan, Paris.

Kirchner (C), Ganascia (J.G), Germain (E), *La souveraineté numérique, rester maîtres de nos choix et de nos valeurs*, Cerna, 2018.

Ki-zerbo Joseph, 2008, *Repères pour l'Afrique*, Nouvelles éditions numériques africaines, Dakar.

Kwame Krumah, 1964, *l'Afrique doit s'unir*, Présence africain, Paris.

Ladrière Jean, 1979, *Le positivisme logique de Karl Popper*, Presses Universitaires de Namur.

Moreau Defarges Philippe, 1992, *Les relations internationales dans le monde d'aujourd'hui. Entre globalisation et fragmentation*, STH, Paris.

Njoh Mouelle Ebénézer, 2018, *Quelle éthique pour le transhumanisme ? Des « hommes augmentés » et des « posthumains » demain en Afrique ?* L'Harmattan, Cameroun.

Badié Bertrand, 2018, *Quand le Sud réinvente le monde. Essai sur la puissance de la faiblesse*, La découverte, Paris.

Robert Anne Cécile, 2006, *L'Afrique au secours de l'Occident*, Presses Universitaires d'Afrique, Yaoundé.

Towa Marcien, 1971, *Essai sur la problématique philosophique dans l'Afrique actuelle*, CLE, Yaoundé.

Towa Marcien, 2001, *Valeurs culturelles et développement*, AMA-CENC, Yaoundé.

Towa Marcien, « Le concept d'identité culturelle », in L'identité culturelle camerounaise, Actes du colloque de la deuxième semaine culturelle nationale, Yaoundé 13-20 Mai 1985.

Wade Abdoulaye, 2005, *Un destin pour l'Afrique. L'avenir d'un continent*, Michel Laffon, Neuilly-sur-Seine.

Zotian (E), « Chine et modernité », Calenda.Org publié le 24 Octobre 2018.

Autres documents

Projet de stratégie de transformation numérique pour l'Afrique (2020-2030)